



Changement de mutuelle, double engagement

Par **deric76**, le **01/04/2011** à **00:07**

Bonjour,
suite à une offre moins chère que sa mutuelle, une amie a voulu changer de compagnie d'assurance et s'est engagée auprès d'un nouvel assureur. Après en avoir eu connaissance, le premier l'a récupérée en alignant ses tarifs. Pensant être encore en mesure de se rétracter, elle a accepté la proposition de sa compagnie, mais le délai de rétractation était passé. Elle se trouve donc à ce jour engagée auprès de 2 mutuelles. Comment peut-elle se sortir de cette situation?

Merci d'avance de votre attention.